

**Solidaires Finances Publiques, ce n'est pas du gadget !
C'est de la proximité, de la technicité, de l'information,
de l'action (si nécessaire) au quotidien !**

Du 29 novembre au 6 décembre, les agentes et agents de la DGFiP sont appelés à voter pour élire leurs représentantes et représentants dans les instances de dialogue social locales (CTL, CAPL) nationales (CAPN, CTR) et ministérielle (CTM). Et pour la première fois ces 5 votes se feront par voie électronique (voir pages 11 et 12 : le vote électronique illustré).

La participation : un enjeu central

Depuis toujours, la participation des personnels des Finances Publiques aux élections professionnelles, est très élevée. Il y a 4 ans, elle atteignait 86 % marquant ainsi la légitimité des représentantes et représentants élu.e.s et de leurs organisations syndicales. On comprend donc mieux, la volonté du ministère d'imposer le vote électronique pour ce prochain scrutin. Bercy espère ainsi voir le taux de participation s'effondrer et ainsi discréditer les organisations syndicales et leurs représentantes et représentants. *Donnons leur tort en participant massivement aux élections !* Dans un contexte où le dialogue social est difficile et fragile face à des pouvoirs publics qui souhaitent imposer une vision unilatérale et régressive du service public et des droits et garanties des fonctionnaires, montrons-leur notre attachement à notre administration, au collectif de travail, au service public.

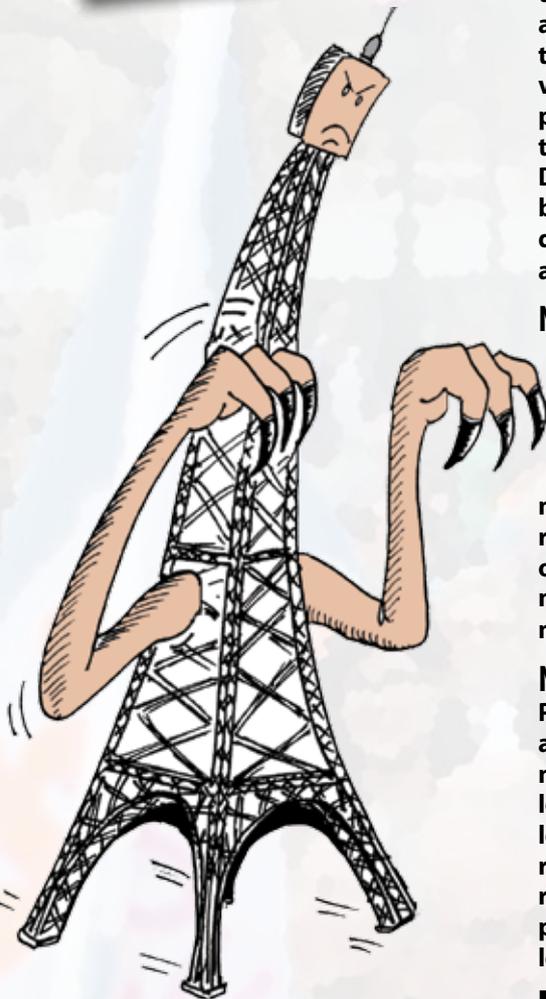
Notre bilan

Durant les quatre ans qui viennent de s'écouler, les élu.e.s de Solidaires Finances Publiques Paris ont tenu la dragée haute à l'administration dans toutes les instances de dialogue social. Face aux vents contraires, face aux restrictions imposées par la DG et la DRFiP, nous avons répondu présents pour défendre les agentes et les agents, nos missions, nos emplois et nos conditions de travail. Bon nombre de situations ont été résolues grâce à Solidaires Finances Publiques améliorant ainsi, parfois un peu, parfois beaucoup les conditions de travail individuelles ou collectives des agentes et agents. Depuis quatre ans, nous n'avons eu de cesse (et nous continuerons) de défendre notre service public de qualité et de proximité, nos missions pour l'ensemble des agentes et agents mais aussi pour les usagers.

Nos défis

Poursuivre notre combat contre l'arbitraire et contre l'individualisation. Défendre avec ténacité et toujours plus de technicité, les situations collectives et personnelles. Imposer à notre direction un véritable dialogue social et rejeter le monologue social qui est devenu la norme. Prendre en compte l'avis des personnels dans le respect de nos revendications construites en lien avec nos adhérentes et adhérents, nos militantes et militants. Poursuivre notre combat pour empêcher la disparition des CHS-CT voulue par nos responsables politiques et administratifs Investir plus encore qu'aujourd'hui les problématiques de l'action sociale pour faire valoir les droits des personnels en la matière.

**Bref être les meilleurs porte-voix des agentes et des agents,
de nos missions, du service public !**



Du 29 novembre au 6 décembre 2018

VOTEZ

Solidaires Finances Publiques

Solidaires Finances

MISSIONS : défendre le service public

Depuis les dernières élections en 2014 et tout au long de ces quatre dernières années, Solidaires Finances Publiques n'a eu de cesse de défendre les missions de service public et les conditions de travail des agents et agents dans le cadre du Comité Technique Local (CTL). Porter la voix de l'ensemble des collègues, et revendiquer des moyens à la hauteur de nos missions de service public est notre axe syndical essentiel.



Les gouvernements successifs organisent la casse du service public au nom de la maîtrise budgétaire. Années après années, les politiques d'austérité et de restrictions budgétaires se déclinent en suppressions d'emplois et réductions de moyens dans toute la fonction publique, et particulièrement à la DGFIP.

Les charges de travail explosent, et les conditions de travail des fonctionnaires s'en trouvent dégradées de façon mécanique.

Pour pallier à cela, la DGFIP n'a trouvé comme solution miracle que les réorganisations de services incessantes, à la recherche d'une productivité constante avec des moyens en berne, au mépris de la santé des agents et agents et du rendu des missions de services public auprès de la population.

Nous avons connu d'incessantes réformes et réorganisations de nos services ces 4 dernières années : fusions de secteurs, fusions et refusions de services (SIP, SIE, CDIF, SPF...), déménagements et regroupements (SDE), créations des services facturiers, fusion des anciens pôles de direction et réorganisation... En parallèle, la dématérialisation et une politique du tout internet changent en profondeur les missions, à marche accélérée, avec pour seul objectif la disparition du contact physique et de l'accueil des usagers et usagères (et évidemment la disparition des collègues qui assurent ces réceptions...), que ce soit par l'accueil personnalisé sur rendez-vous ou la disparition des caisses en numéraire.

Et ce n'est pas la mise en place du prélèvement à la source ni les préconisations de CAP22 qui nous rassurent pour l'avenir du service public et de la DGFIP.

Mais même, et surtout d'ailleurs, dans une période d'attaque globale des services publiques, il est important de

continuer à résister à tous les niveaux, et de porter la voix des agents et agents.

A Paris, au CTL notre «surface militante», notre présence dans l'ensemble des services, au plus proche du terrain, le nombre important de nos adhérentes et adhérents, nous permet de faire valoir la réalité des services et des agents et agents auprès de la direction... Et de faire bouger modestement les lignes.

Dans le cadre du CTL, et avec l'appui des expertes et experts issus des services, vos représentantes et représentants Solidaires Finances Publiques ont pu faire avancer de nombreux dossiers pour améliorer le quotidien des agents et agents.

Sur chaque dossier porté en CTL, nous visitons les services et rencontrons les agents et agents, nous convoquons des expertes et experts de ces services, et rendons compte sur les dossiers (par la Griffes, des tracts, mails, HMI...), sur nos positions, et sur les informations et les avancées obtenus.

Par exemple, nous avons obtenu le recul de certaines réformes (patrimoniale par exemple) et de la mise en place de l'accueil sur rendez-vous sur certains sites, même si ce fut temporaire.

Si nos voix en CTL ne permettent pas seuls de faire reculer la direction sur ces restructurations (cela, seules des mobilisations d'ampleur le pourront), nos argumentations, notre analyse venant du «terrain» et l'avis des expertes et experts issus des différents services ont plusieurs fois permis de repousser les échéances, de laisser aux collègues le temps de s'organiser, et d'obliger notre direction à regarder la réalité du

travail dans les services, afin de mettre en place des aménagements préservant en partie les conditions de travail des agents et agents frappés par les restructurations.

Nous avons également porté à chaque fois que nécessaire les sujets du quotidien des services, que ce soit pour exiger l'application des textes (droits à congés, droits à formation...) ou pour demander et obtenir la prise en compte de trop nombreuses urgences (pannes informatiques, services dépeuplés suite à mutation, maladies, etc...).

Le CTL est aussi le lieu et l'occasion pour rappeler que la DGFIP n'est rien sans les agents et agents qui exécutent les missions de service public, et que les collègues doivent être systématiquement consultés (consultés, et non vaguement informés au dernier moment) sur l'organisation du travail.

Et quand la direction reste sourde à la voix des agents et agents portés par les représentantes et représentants du personnel, nous ne nous interdisons et n'interdirons pas d'appeler à l'envahissement des CTL pour obtenir de nouvelles avancées. Comme ce fut le cas le 18 janvier 2018 où plus de 500 agents et agents parisiens sont venus expliquer à notre direction leurs conditions de travail et les difficultés de plus en plus importantes pour faire nos missions au quotidien.

Le CTL : C K O I C A ?

Le CTL examine :

- l'organisation des services et leurs missions
- les emplois
- la formation professionnelle
- le budget
- les évolutions technologiques
- les modifications de structures
- les règles statutaires.

Nos candidates et nos candidats en CTL



Sandra DEMARCQ



Christophe CREPAIN



Violette MUSSAT



Jean-Pierre MARTIN



Marie-Line PROSPER



Grégory CARPENTIER



Claire TAVENAU



Adrien ARDUINI



Laurence AUGE



Kanyi AMOUZOGAH



Catherine ARCOS



Miguel DUHALDE



Colette CAUSSE



Abdoulaye GOUDIABY



Sylvie GAREL



Jean CAPDEPUY



Dominique BONNET



Louis DIENG



Marie-Line GAYRAUD



Gwenaël CRAVIC

GESTION : défendre le droit des agentes et des agents

Pour tous les actes de gestion qui rythment la vie administrative de chacune et chacun d'entre nous, les élu.e.s siègent régulièrement dans des Commissions Administratives Paritaires Locales (CAPL) qui examinent un grand nombre de sujets. Ceux-ci sont traités soit de manière préparatoire (Listes d'aptitudes), soit de manière décisionnelle (mutations locales ou recours contre l'évaluation) par ces CAPL.

Depuis 2014, date des dernières élections professionnelles, les élu.e.s de Solidaires Finances Publiques ont eu à gérer un nombre colossal de dossiers, qu'il serait bien difficile de comptabiliser (plusieurs centaines).

Ainsi les mouvements de mutations internes voient chaque année des centaines de collègues être concernés par une déclinaison du mouvement national ou tout simplement par une mutation interne au sein d'une RAN (Résidence d'Affectation Nationale) ou d'une mission structure.

Il faut donc pointer, examiner, contrôler ces dits mouvements et s'assurer que les règles sont bien respectées par l'administration. Il faut ensuite, pour un certain nombre de dossiers, intervenir auprès de l'administration afin de régler des situations personnelles souvent délicates. Et tout cela en informant à chaque stade de la procédure l'agente ou l'agent de son affectation. Ce sont tous ces travaux qui rythment la CAPL de mutation locale.

Autre acte de gestion qui a mobilisé durant 4 ans l'ensemble des

élu.e.s : la CAP Locale de recours contre l'évaluation.

Le travail des CAPistes ne se limite pas à défendre les dossiers qui leur sont confiés durant la CAP Locale. Leur tâche va du conseil à l'agente ou l'agent avant son entretien individuel, au décryptage de son CREP (compte-rendu d'évaluation professionnelle), en passant quelquefois par la rédaction, et toujours le soutien aux collègues tout au long de la procédure de recours.

C'est au travers de cet acte de gestion que l'on perçoit bien que le rôle des élu.e.s ne se limite pas à la CAP en elle-même, mais que c'est une tâche de conseil, de défense des collègues qui leur échoit, et ce tout au long de l'année. Cette CAP L risque à l'horizon 2020 de voir le nombre de dossiers exploser ! En effet si la rémunération au mérite est mise en place à la DGFIP comme le préconise la Fonction Publique, les recours contre le RIFSEEP vont s'additionner.

Autre point ô combien important pour nos élu.e.s : la Liste d'Aptitude. En effet pour l'année en cours 2018 (LA 2019), ce ne sont pas moins de 298 dossiers d'agentes

et d'agents C postulant au grade de contrôleur qui ont été examinés, et pour la majorité d'entre eux, défendus par les élu.e.s de Solidaires Finances Publiques.

Pour les 277 contrôleuses et contrôleurs postulant au grade d'inspecteur, c'est également en grande majorité à nos élu.e.s que ces collègues ont confié leur dossier.

Ces dernières et derniers ont donc épluché tous ces dossiers, préparé défense et argumentaire, rencontré les agentes et agents, soit par téléphone, soit en direct, pour affiner tous ces argumentaires. Tous ces travaux sont le préalable indispensable avant d'affronter l'administration lors de la commission et mettre le maximum de chances du côté de l'agente ou l'agent. C'est là où l'expérience, la ténacité et la pugnacité de nos élu.e.s sont un plus pour chacune et chacun.

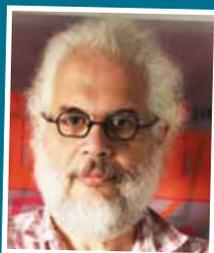
Les collègues concernés sont systématiquement informés dans un premier temps, ensuite contactés par les élu.e.s en CAP afin d'étudier leur dossier et préparer leur défense. Enfin un retour de la CAP Locale leur est fait.

On le voit, les travaux ne manquent pas tout au long de l'année. Il est donc indispensable d'apporter sa voix à une équipe expérimentée, dynamique et combative afin que lors des 4 prochaines années qui s'annoncent si difficiles, les agentes et les agents soient défendu.e.s du mieux possible et en cohérence, tant au plan local que national.

Le rôle de nos élu.e.s en CAP Locale est primordial. Le plus souvent placés en première ligne, ils analysent et aident les personnels à comprendre, décrypter et au final à se défendre et faire entendre leurs droits pour chaque acte de gestion : Liste d'Aptitude, recours contre l'évaluation, mutations nationales et locales... Ce sont eux qui servent également de relais avec nos élus nationaux afin de garantir une défense cohérente à chaque niveau de l'organisation syndicale.



Sylvie CRANSAC



Ch. COMPAGNAT-DEPALLE



Magali POUGET



Jean-Jacques WOJCIEKOWSKI



Stephane CIPOLLONE



M. Dominique STANISLAWSKI



Jean-Luc MINASSIAN



Dominique CRASPAIL



CAPL n° 1 INSPECTEURS

CAPL n° 2 - CONTRÔLEURS

Contrôleurs principaux



Jean-Marc GAYRAUD



Anne BOUTET

Contrôleurs 1ère classe



Annie DAFIT



Stephano PELUSO

Contrôleurs 2ème classe



Philippe RIBES



Catheline HEROLD



Pascal MARECHAL



Marie-Pierre LANTERI



Ronan LE DIGARCHER



Jean-Pierre CHABOT



Isabelle LARDEAU



Catherine DULONG

CAPL n° 3 AGENTS

Agents administratifs principaux 1ère classe



Sandrine ROSSET



Christophe BREYSACHER

Agents administratifs principaux 2ème classe



Arnaud KIROUAC



Ramdan BENSALD



Clara BRIU



Nadia IKKENE



William ISAAC



Soledad SANCHEZ

Conditions de travail et santé au travail

Prévenir plutôt que guérir

Au quotidien, nos conditions de travail continuent à se dégrader : suppressions d'emplois, réorganisations de services menées tambour battant, perte de repères, pressions statistiques, objectifs intenable, nouveau cadre de la notation, travaux incessants, méthodes harcelantes de certains chefs...

Face à ce constat, Solidaires Finances Publiques lutte auprès de vous, de différentes manières, pétitions, audiences, grèves, et à chaque occasion dans les instances institutionnelles que sont les CAP, CT et plus particulièrement le CHSCT.

Nous continuons à dénoncer l'hypocrisie de l'administration qui, d'un côté, affirme que les conditions de travail sont pour elle un enjeu majeur, et de l'autre, ne donne pas les moyens nécessaires aux représentantes et représentants des personnels, notamment en CHSCT.

Nous avons depuis le début de notre mandat obtenu, et conservé, le recrutement d'une ou d'un secrétaire animatrice supplémentaire (soit 2 en tout) ainsi que celui d'une conseillère ou d'un conseiller de prévention à la DRFIP, ce qui permet au CHSCT de fonctionner un peu mieux.

La dotation du CHSCT de Paris aurait dû permettre d'impulser les orientations ministérielles au travers d'actions inter-directionnelles (notamment les formations) ou d'actions plus ciblées. Cette dotation spécifique n'aurait donc pas dû servir aux financements des actions courantes de prévention des risques (rénovation, entretien des bâtiments...) qui doivent être financées par les directions. Mais au vu de l'austérité imposée à notre Ministère, nous avons choisi de voter des dépenses incombant aux directions afin de lutter contre la dégradation des conditions de travail, et d'améliorer un peu la situation des agentes et agents.

Pour Solidaires Finances Publiques, établir une frontière totalement hermétique entre les actions relevant des crédits des administrations et celles pouvant être financées par le CHSCT est irréaliste et n'est pas souhaitable, il faut laisser au CHSCT des marges d'analyse, de discussions et de décisions.

Solidaires Finances continue de voter pour toutes les propositions qui participent de l'amélioration collective et concrète des conditions de travail des agentes et agents. Nous avons rappelé l'administration à l'ordre dans son devoir d'entretien courant de ses bâtiments, notamment sur les questions des risques incendie, mais aussi sur les conditions d'éclairage, etc...

Solidaires Finances considère qu'il faut privilégier l'analyse des situations de travail et les mesures collectives qui en découlent. Ainsi nous avons effectué des droits d'alerte du CHSCT, des enquêtes du

CHSCT et des expertises sur des situations de travail, afin d'adapter au mieux les mesures de prévention.

Solidaires Finances Publiques revendique le triplement du nombre des représentantes et représentants des personnels, le recrutement d'inspectrices et inspecteurs santé et sécurité au travail ainsi que de médecins de prévention supplémentaires.

Face à la dégradation des conditions de travail, la prise en charge syndicale est d'une importance capitale et ce que nous tentons de faire au quotidien malgré une direction tentaculaire qui fait tout pour nous éloigner des préoccupations des agentes et agents.

Pour Solidaires Finances Publiques le CHSCT est un outil politique en matière de santé au travail, de conditions de travail, et de lutte mais toujours en lien avec les agentes et agents et avec une analyse toujours la plus exigeante possible.

Après les suppressions de postes, l'ASR (Adaptation des Structures au Réseau) et la remise en cause des règles de gestion, les annonces explosives sur le devenir de la fonction publique nous font changer d'ère. La remise en cause des instances de représentantes et représentants des personnels s'inscrit dans cette logique.

Le gouvernement veut notamment fusionner les instances CT avec le CHSCT. Ce dernier, par des dispositifs spécifiques (droit d'alerte, enquêtes...) permet de rappeler à l'administration ses obligations d'assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale des travailleuses et travailleurs (art. L. 4121-1 du Code du travail). Cette instance est essentielle : l'administration est obligée d'y parler des conditions de travail des agent-e-s. La fusion de ces instances, c'est la dissolution programmée de la question du travail et de son organisation dans une instance «fourre-tout» où on parlera de tout mais surtout de rien. Tout ceci participe de la dégradation des conditions de travail.

La situation est d'autant plus inquiétante au regard des mesures futures que la DGFIP entend mettre en œuvre pour disant «assurer» la prévention des risques psychosociaux. Consciente de la dégradation des conditions de travail et de l'état de ses cadres intermédiaires qui ne sont plus en mesure d'accompagner les changements qui sont à venir, la DGFIP cherche des solutions pour éviter un drame social à la mesure de ce qui a été connu à France Télécom.

Pour cela, ses réponses sont l'élaboration de

Le CHSCT : C KOI CA ?

Le CHSCT traite :

- de santé au travail
- des conditions de travail
- d'hygiène et de sécurité.

Le CHSCT est consulté avant chaque réorganisation.

Le CHSCT propose des dépenses d'amélioration collective des conditions de travail.

charte de bonnes relations de travail, la mise en place de cellule d'écoute psychologique et le pompon, la semaine QVT, qui fera se «challenger» les différents services pour trouver des solutions innovantes en matière d'amélioration de la «qualité de vie au travail» avec un trophée à la clef. Il s'agit d'un véritable tournant sur sa conception des conditions de travail qui est passé en quelques années d'une approche collective à une approche individuelle et stigmatisante.

Solidaires Finances Publiques dénonce avec fermeté ces dispositifs. En plus de faire peser sur les agentes et agents en difficulté la responsabilité de leur état, ces mesures n'amélioreront pas leur quotidien. Il s'agira de simples rustines masquant des réalités de travail catastrophiques. C'est l'organisation du travail qui est en cause. Les pouvoirs publics sont responsables par leurs choix de l'accroissement de la souffrance au travail et de la dégradation de la qualité des missions de service public. Solidaires Finances Publiques exigent la mise en place d'une véritable politique d'amélioration des conditions de travail. Notre syndicat fait de la santé au travail une préoccupation majeure tout comme l'est la question d'un travail de qualité qui est la seule réponse possible pour permettre aux agents des finances publiques de pouvoir remplir les missions qui sont les leurs.

Les représentantes et représentants de Solidaires Finances Publiques au CHSCT

Colette Causse (DRFIP Paris)
Jean Capdepu (DRFIP Paris)
Louis Dieng (DRFIP Paris)
Mari-Line Gayraud (DRFIP Paris)
Gwenaël Cravic (DRFIP Paris)
François Schallebaum (Douanes Paris)
Arnaud Kirouac (DRFIP Paris)

ACTION SOCIALE : défendre d'autres droits

Que ce soit en **CNAS (Conseil National de l'Action Sociale)**, en **CDAS (Conseil Départemental de l'Action Sociale)**, au **SRIAS (section régionale interministérielle d'action sociale IDF)** ou dans les associations (**AGRAF, ALPAF, EPAF**), les représentantes et représentants de **Solidaires Finances** défendent une action sociale efficace et au plus proche des besoins des agentes et des agents.

Le logement

Si l'objectif d'environ 10 000 logements en RIF (incluant les foyers meublés) et d'un peu plus de 1500 logements en province a été atteint, cela ne doit pas demeurer une limite indépassable.

Donc outre une hausse conséquente de la subvention ALPAF, Solidaires Finances revendique :

- Un nouveau plan de réservations de logements mieux adaptés (localisation, typologie, coût du loyer) aux besoins des personnels en IDF et en province dans les zones à forte tension immobilière.
- Une aide au logement pour chaque agente et agent, qui serait calculée en fonction du loyer et des ressources de l'agente et l'agent.
- L'amélioration et l'élargissement du dispositif des aides et prêts à la 1ère installation.
- L'amélioration du dispositif des prêts au logement (élargissement du champ des bénéficiaires, augmentation des montants prêtés...)
- Une aide pour le logement des enfants des agentes et des agents poursuivant leurs études.
- La construction de résidences à proximité de tous les établissements d'enseignement des Ministères économiques et financiers là où il n'y en a pas.

Au niveau de l'ALPAF, le combat pour une subvention conséquente a été rude. En effet le ministère par le biais du secrétariat général a souvent réduit la voilure. Ainsi en 2016, prétextant les réserves financières conséquentes de l'association, le MINEFI a purement et simplement réduit à 0 le montant de la subvention annuelle. Grâce à l'action des représentantes et représentants de Solidaires au CNAS et à l'ALPAF celle-ci a été rétablie les années suivantes. Malheureusement nous ne sommes toujours pas revenus à la situation antérieure en terme budgétaire.



La petite enfance

Le ministère dispose de 510 berceaux inégalement répartis sur le territoire. Le Ministère de la Fonction Publique réserve également des places en crèches pour l'ensemble des fonctionnaires dans diverses régions. Cependant un enfant sur deux sur le territoire ne dispose pas de place en crèche.

Solidaires Finances revendique une politique beaucoup plus dynamique et offensive de réservation de berceaux, incontournable dans le cadre d'une vraie politique d'égalité professionnelle femmes/hommes.

Sur Paris, Solidaires Finances revendique l'augmentation des réservations de berceaux et une meilleure répartition géographique de ceux-ci.

Depuis 2014, le Chèque Emploi Service Universel (CESU) a été mis en place par la fonction publique pour les gardes d'enfants de moins de 6 ans. Sous conditions de ressources, il permet de payer des services d'assistantes maternelles, crèches, halte garderie, salarié à domicile...

Au niveau Ministériel, nous avons obtenu qu'un CESU pour les enfants de 6 à 12 ans soit mis en place. Toujours sous conditions de ressources, il permet de rémunérer la garde d'enfant à domicile, l'accompagnement des enfants sur le trajet domicile/école, le soutien scolaire, les cours à domicile.

C KOI CA ?

Le CNAS définit la politique d'action sociale, ses orientations, son budget et son exécution.

Le CDAS a la même mission au plan local. Il traite :

- du logement social
- de la restauration collective
- du tourisme social
- de l'arbre de Noël
- des sorties culturelles
- des consultations d'avocats
- des places en crèche.

La restauration collective

Solidaires Finances revendique une restauration collective de qualité à un prix raisonnable et à proximité du lieu de travail pour toutes et tous.

Sur Paris, nous exigeons une AGRAF de qualité partout avec des tarifs AGRAF pour toutes et tous. Cette solution doit offrir la possibilité de bénéficier d'un repas équilibré et de qualité à un prix plafonné.

Une refonte complète de la grille tarifaire est nécessaire pour une mise en adéquation avec la refonte des carrières suite à l'application du PPCR. Ainsi les agentes et agents dont l'indice majoré est inférieur ou égal à 478 bénéficient d'une aide supplémentaire. Solidaires Finances demande d'une part que cette aide soit augmentée, d'autre part qu'elle soit versée jusqu'au nouvel indice terminal de la catégorie B afin de diminuer le coût du repas pour nombre de cadres B et A.

Nous revendiquons également l'abandon des liaisons froides à Paris au profit de véritables cuisines sur place. Nous maintenons une pression constante dans les instances tant au CNAS qu'au CDAS ou à l'AGRAF pour que l'ensemble des agentes et agents de Paris puissent se restaurer correctement soit sur place soit par le biais de conventions avec un opérateur extérieur à proximité de leur site.

Ainsi la délégation de l'action sociale sur Paris est toujours en recherche d'un lieu de restauration à proximité de St-Hyacinthe pour les agentes et agents du SDE et du PRD. De même après avoir dénoncé auprès de l'ensemble des instances nationales et locales la situation inacceptable de la restauration sur le site d'Argonne nous continuons la lutte pour obtenir que l'AGRAF reprenne la main sur ce site.

Les représentantes et représentants de Solidaires Finances au CDAS de PARIS

Christian COMPAGNAT DEPALLE (DRFiP Paris)

Anne BOUTET (DRFiP Paris)

Sandrine ROSSET (DRFiP PARIS)

Isabelle GAUTHEY (DNVSF)

Hélène LALOY (Douanes)

Antoine DUPLESSIS D'ARGENTRE (DSP APHP)

Yannick DESNEUX (DRFiP PARIS)

Jean Georges PARIS (DG)

Nathalie FABRE (DGCCRF)

Sylvie GIRAUD (DRFiP Paris)

Les vacances

EPAF est l'opérateur principal du Ministère pour l'organisation des vacances familles et enfants (colonies) dans ses propres centres de vacances ou chez des partenaires.

Solidaires Finances revendique :

- Une révision des grilles tarifaires que ce soit pour les colonies de vacances ou les séjours familles.
- La suppression de la haute saison qui pénalise les familles avec enfants notamment celles aux revenus les plus faibles avec davantage de propositions de résidences pour les familles en été.
- L'organisation de mini-colos pendant les vacances de la Toussaint.

Sur Paris, Solidaires Finances agit fortement au sein du CDAS dans le cadre des crédits d'actions locales (CAL) en impulsant de nouvelles actions, outre les «actions classiques» (arbre de Noël, consultations d'avocats, notaires et psychologues, santé publique). Ainsi depuis 2017, des sorties culturelles et de loisirs ont été mises en place pour l'ensemble des agentes et agents de Paris, sorties qui rencontrent un très grand succès.

Pour Solidaires Finances, l'action sociale n'est ni un confort ni un luxe. C'est une nécessité absolue dans le contexte économique et social actuel. Elle ne doit donc pas être remise en cause dans ses moyens et son organisation. Elle doit au contraire être renforcée afin de mieux répondre aux besoins des agents.

Solidaires Finances fait de l'action sociale un axe fort de son action et de ses revendications et s'opposera à son démantèlement à tous les niveaux.

GRAND DANGER SUR L'ACTION SOCIALE

Danger sur le budget

En diminuant les subventions aux associations, les prestations et les tarifs sont remis en cause pour les agentes et agents. De même le paiement de loyers de leurs bureaux par les associations aggrave la situation financière de celles-ci et met en péril leur pérennité.

La régionalisation et l'interministérialité

La volonté de remettre en cause les réseaux départementaux de proximité est plus que tentant pour l'administration : cela éloignera l'action sociale des besoins réels des agentes et agents et la rendra moins efficace.

Le Secrétariat Général, sous couvert des coupes budgétaires et d'un audit sur EPAF, a déclaré vouloir «optimiser et rationaliser les moyens». Nous craignons que l'aboutissement soit la fusion des 3 associations (ALPAF, AGRAF, EPAF) et faire «mieux» à budget constant (voire en baisse) ce n'est pas nouveau, et généralement annonciateur de mauvaises nouvelles.



Pour la majorité des agentes et agents

5 VOTES

CTM - CTR - CAP N - CTL - CAP L

Du 29 novembre au 6 décembre 2018

VOTEZ

Solidaires Finances Publiques

Solidaires Finances

**POUR
S'INFORMER...**

Le site internet : <http://sections.solidairesfinancespubliques.info/paris/>

La page Face Book : <https://www.facebook.com/SolFIPParis>

Le vote électronique

L'accès au vote se fait avec l'identifiant et le mot de passe définis lors de l'activation du compte électeur.
Attention : les captures ont été réalisées lors de l'élection test. Le nombre de scrutins ainsi que les listes ne correspondent pas à ce qui sera proposé lors du vote réel.

ÉTAPE n° 1

Connexion (noter le bouton pour l'activation du compte, si ce n'était pas fait avant la connexion)

Authentifiez-vous pour accéder à votre portail électeur

* IDENTIFIANT : @dgfip.finances.g

* MOT DE PASSE :

(* Champ obligatoire)

CONNEXION

Si vous n'avez pas encore activé votre compte.
Cliquez sur le bouton suivant : **ACTIVER MON COMPTE**

ÉTAPE n° 2

L'espace électeur

Mon compte

M.

- > Informations personnelles
- > Adresse mail de contact
- > Modifier mon mot de passe

Je m'informe

- > Informations pratiques
- > FAQ

Mes scrutins

- > Consulter les scrutins et candidature
- > Formuler une réclamation

Je vote

- > Consulter mes scrutins, les candidatures et voter
- > Vérifier la prise en compte du vote
- > Consulter les résultats

ÉTAPE n° 3

En cliquant sur «Je vote», on accède à la liste des scrutins

MES SCRUTINS

► 2 VOTES À RÉALISER

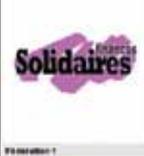
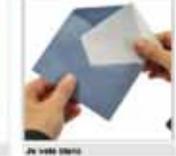
Comité Technique Ministériel	CONTINUER
Comité Technique de Réseau	CONTINUER

ÉTAPE n° 4

Présentation des listes pour le scrutin sélectionné.
Un tirage au sort a été réalisé pour classer les OS à l'affichage – Au CT Ministériel, Solidaires Finances sera en position 8 sur 9, aux scrutins DGFIP, Solidaires Finances Publiques sera à la position 6 sur 10)

Comité Technique Ministériel

3 candidatures sont présentées pour ce scrutin (excepté le vote blanc)
Cliquez sur une candidature pour afficher son contenu

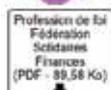
 Fédération 1 RETOUR	 Fédération 2 RETOUR	 Fédération 3 RETOUR	 Je vote blanc
--	---	--	--

ÉTAPE n° 5

Vote pour le CTM, il faut saisir le mot de passe pour valider le vote à chaque scrutin

Comité Technique Ministériel

RÉCAPITULATIF DE VOTRE CHOIX DE VOTE

 Confédération Solidaires
Fédération Solidaires Finances

Profession de l'Etat
Fédération Solidaires Finances
(PDF - 89,58 Ko)

Pour valider votre vote, veuillez saisir votre mot de passe et cliquer sur le bouton « VOTER ». Le vote est définitif.

Mot de passe :

VOTER

RETOUR

ÉTAPE n° 6

Récépissé du vote, avec un bouton pour poursuivre sur les scrutins restants

COMITÉ TECHNIQUE MINISTÉRIEL

Vous avez encore 1 vote(s) à effectuer

Vous pouvez maintenant voter aux autres scrutins : **CONTINUER**

Votre bulletin de vote a bien été enregistré

ELECTEUR :	<input type="text" value=""/>
SCRUTIN :	Comité Technique Ministériel
DATE DE RÉCEPTION :	12/04/2018 à 0h50
EMPREINTE NUMÉRIQUE D'ÉMARGEMENT :	5eD3UXvY8x2kK5 <input type="text" value=""/>
EMPREINTE NUMÉRIQUE DU BULLETIN :	n8d92Jt5TmaHz/R4r <input type="text" value=""/>

Un récépissé, preuve de votre vote vous a été transmis à l'adresse et à votre adresse mail de contact.

L'empreinte numérique de votre bulletin n'est pas consultable dans votre espace électeur. Pensez à conserver ce récépissé.